

COMMUNIQUE

Portant ouverture du concours direct d'entrée à l'Ecole nationale des sous-officiers d'active (ENSOA), 46^e promotion, session 2026.

L'Etat-major général des Armées communique :

Le concours d'entrée à l'Ecole nationale des sous-officiers d'active (ENSOA), session 2026, se déroulera comme suit :

- les épreuves physiques : les samedi 18 et dimanche 19 avril 2026 dans les centres de Dakar, Saint-Louis, Kaolack, Tambacounda, Ziguinchor, Kolda et Thiès ;
- les épreuves écrites : les samedi 9 et 10 mai 2026 dans les mêmes centres pour les candidats retenus à l'issue des épreuves physiques.

Les conditions d'admission au concours direct de l'ENSOA sont fixées par arrêté ministériel.

I- CONDITIONS DU CONCOURS

Le concours est ouvert aux jeunes sénégalais, civils et militaires servant pendant la durée légale (PDL) remplissant les conditions suivantes :

Conditions communes à tous les candidats :

- être âgé (e) de:
 - **18 ans au moins et 21 ans au plus**, à la date du **1^{er} novembre 2026**, pour les civils et militaires PDL ;
 - **18 ans au moins et 26 ans au plus**, à la date du **1^{er} novembre 2026**, pour les spécialistes civils et militaires PDL titulaires de Brevet ou de Diplôme de technicien supérieur (BTS, DTS) ou équivalent ;
- être reconnu(e) physiquement apte à servir les Forces armées par un médecin militaire qui en délivre un certificat à l'issue d'une visite médicale ;

Conditions particulières :

Admission « sur titre » :

- ❖ être titulaire de l'un des diplômes ou brevets suivants :
 - Baccalauréat ou tout Diplôme admis en équivalence ;
 - Brevet de préparation militaire supérieure (BPMS) ;
 - Brevet de technicien supérieur (BTS), Diplôme de technicien supérieur (DTS), ou de tout autre diplôme de spécialité (électrotechnique, électromécanique, réseau transmission et données, communication, etc...) admis en équivalence ;
- ❖ réussir aux épreuves physiques de présélection.

Admission « sur concours » :

- ❖ être titulaire du Brevet de fin d'études moyennes (BFEM) ou de tout autre diplôme admis en équivalence;
- ❖ La candidature sous réserve de l'obtention de ces diplômes est acceptée et l'admission des candidats ne sera définitive qu'à la réussite aux examens à la première session de l'année de recrutement.

II- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite sur papier libre précisant l'option du candidat (sur titre ou sur concours) ;
- une copie légalisée du certificat de nationalité sénégalaise ;
- un extrait d'acte de naissance ou jugement datant de moins de trois mois ;
- un extrait du casier judiciaire n°3 datant de moins de trois mois ;
- une autorisation légalisée des parents ou tuteurs ;
- une copie légalisée du diplôme ;
- deux photos d'identité assez récentes ;
- une enveloppe timbrée portant l'adresse exacte du candidat et son numéro téléphone ;
- un certificat de visite médical datant de moins de trois mois, délivré par un médecin militaire et attestant le profil exigé ;
- un reçu de paiement des frais d'inscription de **5.500 francs CFA**, non remboursables, payables à ECOBANK au compte CCP du Centre Comptable des Armées (CCA) n°094 01001 100339209004 84.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **vendredi 20 février 2026** à 17 heures dans les bureaux de garnison des Zones militaires et Brigades de gendarmerie pour les localités éloignées.

Les Commandants de zones militaires devront faire parvenir les dossiers directement à l'ENSOA, le **vendredi 6 mars 2026** au plus tard.

Le Commandant de l'Ecole nationale des sous-officiers d'active (COMENSOA) mettra en place une commission de centralisation et d'étude des dossiers de candidature. L'état nominatif des candidats au concours devra parvenir à la Division gestion formation de l'Etat-major général des Armées avant le **vendredi 27 mars 2026**.

III- DÉROULEMENT DU CONCOURS

Les épreuves (physiques et écrites) du concours se dérouleront sous la responsabilité des Commandants de Zone dans les centres de Dakar, Saint-Louis, Kaolack, Tambacounda, Ziguinchor, Kolda et Thiès.

a)- épreuves physiques de présélection :

Elles se dérouleront les **samedi 18 et dimanche 19 avril 2026** et seront subies par l'ensemble des candidats (toutes options). Elles portent sur les disciplines suivantes :

- | | |
|----------------------------|--------------------|
| - course de 100 m | : coefficient 01 ; |
| - course de 1000 m | : coefficient 01 ; |
| - saut en hauteur | : coefficient 01 ; |
| - saut en longueur | : coefficient 01 ; |
| - lancer de poids | : coefficient 01 ; |
| - grimper de corde de 05 m | : coefficient 01. |

Le barème de cotation est donné en annexe.

Tout candidat ayant obtenu une moyenne **inférieure à 10/20** à l'ensemble des épreuves, ayant abandonné ou ayant zéro à l'une d'entre elles est éliminé.

La liste des candidats admissibles à subir les épreuves écrites et d'entretien avec le jury sera arrêtée par l'Etat-major général des Armées et diffusée à l'issue.

b)- épreuves générales écrites :

Elles se dérouleront les **samedi 9 et dimanche 10 mai 2026** et porteront sur les matières ci-après du niveau de la troisième moderne :

- Français (réécriture) : coefficient 02 ; durée 02 heures ;
- Mathématiques : coefficient 02 ; durée 02 heures ;

- Histoire : coefficient 01 ; durée 01 heure ;
- Géographie : coefficient 01 ; durée 01 heure.

Toute note **inférieure à 05/20** en composition française est éliminatoire.

c)- épreuve d'entretien avec le jury :

Elle se tiendra à l'ENSOA à la **deuxième quinzaine du mois de juin 2026**, pour les candidats au recrutement « sur titre », admissibles à l'issue des épreuves physiques.

NB : La formation dure **deux ans**.

Pour le général d'armée Mbaye CISSE,
Chef d'état-major général des Armées.

Et par délégation

Le général de division Magatte NDIAYE,
Sous-chef d'état-major général des Armées.



- - - - 3347

28 NOV. 2025

ANNEXE AU COMMUNIQUE N° /EMGA/RH/DGF DU
BAREME DES EPREUVES PHYSIQUES DU CONCOURS DIRECT D'ENTREE
A L'ECOLE NATIONALE DES SOUS-OFFICIERS D'ACTIVE (ENSOA),
SESSION 2026 :

GARCONS

NOTE	100 m	1000 m	Hauteur	Longueur	Poids 05 kg	GRIMPER CORDE LISSE 05 m
20	11"5	3' 15"	1m 60	5m 70	10m 80	7" 0
19	11" 6	3' 16"	1m 58	5m 50	10m 70	7" 5
18	11" 7	3' 17"	1m 56	5m 30	10m 60	8" 0
17	11" 8	3' 18"	1m 54	5m 10	10m 50	8" 5
16	11" 9	3' 20"	1m 52	4m 90	10m 40	9" 0
15	12" 0	3' 22"	1m 50	4m 85	10m 30	9" 5
14	12" 2	3' 24"	1m 48	4m 80	10m 20	10" 0
13	12" 4	3' 26"	1m 46	4m 75	10m 10	10" 5
12	12" 6	3' 28"	1m 44	4m 70	9m 90	11" 0
11	12" 8	3' 30"	1m 42	4m 65	9m 80	11" 5
10	13" 0	3' 32"	1m 40	4m 60	9m 70	12" 0
09	13" 2	3' 34"	1m 38	4m 55	9m 60	13" 0
08	13" 4	3' 36"	1m 36	4m 50	9m 50	14" 0
07	13" 6	3' 38"	1m 34	4m 45	9m 40	15" 0
06	13" 8	3' 40"	1m 32	4m 40	9m 10	16" 0
05	13" 9	3' 45"	1m 30	4m 35	8m 90	5m
04	14" 0	3' 50"	1m 28	4m 30	8m 60	4m
03	14" 6	3' 55"	1m 26	4m 25	8m 50	3m
02	14" 7	4' 00"	1m 24	4m 20	8m 40	2m
01	14" 8	4' 05"	1m 22	4m 15	8m 30	1m 5
00	14" 9	4' 06"	1m 20	4m 10	8m 20	-

NB : En cas de performance intermédiaire, prendre celle immédiatement inférieure.

FILLES

NOTE	100 m	1000 m	Hauteur	Longueur	Poids 03 kg	GRIMPER CORDE LISSE 05 m
20	13"8	4'15"	1m 41	4m 70	09m 00	13'0
19	13"9	4'20"	1m 39	4m 60	08m 90	13"5
18	14"0	4'25"	1m 37	4m 50	08m 80	14"0
17	14"1	4'30"	1m 35	4m 40	08m 70	14"5
16	14"2	4'35"	1m 33	4m 30	08m 60	15"0
15	14"4	4'40"	1m 31	4m 20	08m 50	15"5
14	14"6	4'45"	1m 29	4m 10	08m 40	16"0
13	14"8	4'50"	1m 27	4m 00	08m 30	17"0
12	15"0	4'55"	1m 25	3m 90	08m 20	18"0
11	15"1	5'00"	1m 23	3m 80	08m 10	19"5
10	15"2	5'05"	1m 21	3m 70	08m 00	20"0
09	15"4	5'10"	1m 19	3m 60	07m 90	21"0
08	15"6	5'15"	1m 17	3m 50	07m 80	22"0
07	15"8	5'20"	1m 15	3m 40	07m 70	5m
06	15"9	5'25"	1m 13	3m 30	07m 60	4m
05	16"0	5'30"	1m 11	3m 20	07m 50	3m 5
04	16"1	5'35"	1m 09	3m 10	07m 40	3m
03	16"2	5'40"	1m 07	3m 00	07m 30	2m 5
02	16"4	5'45"	1m 05	2m 90	07m 20	2m
01	16"6	5'50"	1m 03	2m 80	07m 10	1m 5
00	16"8	5'55"	1m 00	2m 70	07m 00	-

NB : En cas de performance intermédiaire, prendre celle immédiatement inférieure.